

René FORNÉY à
M SALMON
à tous mes collègues,
aux indignés de la justice

Prison / Grenoble / Vercors 1/1
Le 17 avril 2014

Bonjour,

M'ai écrit M CHAMPION, 21 rue Paul Belmondo à
ECOLEV, j'espérais qu'il communiquer avec toi,
mais j'ai aussi appris que 4 de mes collègues
avaient été censurés. Je ne vois pas en quoi
ils pourraient porter atteinte à la sécurité
de la prison. Personne n'ignore la
proximité des fonctions juges / policiers / gardiens
de prison, et il suffit d'un seul qui n'ait
pas apprécié mes dénonciations (de
policiers truands pour que des représailles
étranges arrivent. Pourtant ceux qui
savent sont scandalisés à la vue des pièces
qui prouvent tout sur mes sites, ou, il y a
même un policier en retraite qui a
témoigné spontanément pour moi sur le
fonctionnement de la police à Grenoble en
nommant un autre policier en cause sur
mon site www.trafic-justice.com.

Je pense que tu as vu que certains ont fait
certaines des fausses informations sur ma
libération prochaine. C'est qu'ils connaissent
mal les violations répétées des lois par des
gens chargés de la sécurité des biens et des
personnes. Mon avocate m'a clairement dit
qu'elle ne s'attaquerait ni à un impère ni à un notaire
d'où elle traite mon affaire comme une banale
affaire de divorce comme si aucune influence

Merci de me dire les courriers dont tu as connaissance : Des magistrats et d'ailleurs elle m'a même pas lu mes conclusions de Nîmes qui ont été aussi lues par les magistrats qui m'ont fait mettre en prison pour 1 an malgré l'article 434-4 qui peut les amener 30 ans en taule pour ce qu'ils ont fait en connaissant l'affaire. Ils ont été aussi informé qu'un magistrat de Grenoble était passé à Nîmes peu de temps avant. Ce magistrat était un collègue du juge RENAUD à Nice qui est tombé grâce à M^r Eric de Montgolfier pour ses détournements de fichiers pour des franchises - bleues. C'est un hasard, bien sûr, si depuis 2000 à Grenoble, il est systématiquement dans toutes mes procédures où des policiers sont protégés alors qu'ils ont reversés 600.000 Euros 20.000 fichiers volés à la police en 17 mars!

de corruption, de faux, de trafic mafieux 2/4 n'aurait existé. D'ailleurs, elle m'a même pas lu mes conclusions de Nîmes qui ont été aussi lues par les magistrats qui m'ont fait mettre en prison pour 1 an malgré l'article 434-4 qui peut les amener 30 ans en taule pour ce qu'ils ont fait en connaissant l'affaire.

Ils ont été aussi informé qu'un magistrat de Grenoble était passé à Nîmes peu de temps avant. Ce magistrat était un collègue du juge RENAUD à Nice qui est tombé grâce à M^r Eric de Montgolfier pour ses détournements de fichiers pour des franchises - bleues. C'est un hasard, bien sûr, si depuis 2000 à Grenoble, il est systématiquement dans toutes mes procédures où des policiers sont protégés alors qu'ils ont reversés 600.000 Euros 20.000 fichiers volés à la police en 17 mars!

Dans mon affaire, plus de 200 magistrats ont eu connaissance de mes dossiers sans réagir autrement qu'en entravant le cours de la justice, en, en tentant menaces et représailles pour que je fasse tout ce que j'ai déconstruit et prouvé sur mes sites.

Au 15 mai, M^r BECQUET me fait encore citer pour outrage alors que le magistrat en cause aurait dû être suspendu dès mes dénonciations à ses supérieurs et institutions.

Ce matin, j'ai encore été entendu pour un autre "outrage". Certains n'ont pas l'air de se rendre compte qu'ils ne sont plus au service du peuple et qu'ils s'exposent en cas de retournement politique.

17/04/14 3/4

Taliaqua SCHNEIDER
ETIENNE MARTY
Affaires Judiciaires
Ref 14 02 2525 / Affaires Judiciaires
Affaire = Ref 14 02 2525 / Affaires Judiciaires
21/5 3 29 43 83
Défenseur des droits dans

à ce que la loi devienne la même pour tous

De plus en plus de juges dénoncent ce que la cours Européenne a dit que les procureurs n'étaient pas indépendants des élus.

Le 10 avril sur FR3 à 10h, le juge Van Ruybroeck a exposé comment les procureurs entravaient le cours de la justice lorsque des élus étaient en cause, et je vois cela depuis 15 ans sans qu'aucunes institutions ne réagissent alors que nos sites victime-riper.com et trafic.justice.com permettent de faire une opération mains propres comme en Italie en 1993 ou 600 personnalités avaient été mise en examen.

Je crains qu'il va falloir encore beaucoup de FORNEY pour que le peuple reprenne le contrôle sur toutes ces dérives de nos institutions, ou bien, une certaine d'EVA JOLY pour lutter contre ces associations de malfaiteurs. ~~Eux~~ ne sont jamais en prison alors qu'ils sont responsables de la dette de la France qui engendre chômage et montée de la délinquance. Une délinquance minimale à côté des détournements comme dans l'affaire ELF, mais seule cette délinquance arrive en prison. Le cas Genies (MEDIATOR) peut faire redouter avant d'être si peu inquiète!

J'ai bien bien reçu toute ta doc et tes timbres très utiles car j'ai ma commande d'enveloppes et de timbres a mis 5 semaines à me

parvenus !

17/04/14 4/11

Même en étant sans force ni manger pendant 50 jours à chaque retour de mes nombreuses hospitalisations aux urgences du CHU de Grenoble j'avais 3 à 4 jours après les perfusions ou je reprenais pin 4 ou 5 environ par jours. Depuis le 29 mars je m'alimente.

Actuellement, je pense que tous savent que l'acharnement à m'interdire pour me faire faire et oublier des actes justiciables est bien en place pour 1 an, et tous les en cause profitent de cet exillement pour tenter d'en rajouter parce qu'ils constatent que tous les avocats ont la truelle et l'intervient face à l'aiguille du réseau mafieux en cause.

Dans le cas de France Télécom / Orange des dizaines de suicides dérivement suspects suite à du harcèlement au travail. Dans le cas des Médiateurs près de 2000 morts évitant que le scandale éclate. Dans le cas des portées marnées... Les victimes, pour les tribunaux face à ces puissants qui prospèrent et s'assurent l'impunité grâce aux "relations", sont totalement impuissantes alors qu'elles feraient toutes comme moi, il me semblerait pas possible de les poursuivre par dénonciations calomnieuses, il n'y aurait pas assez de place pour remplir les cellules. Et l'Union fait la force. La prise de la Bastille s'est faite avec des armes dérisoires face à l'armée des puissants.

Merci encore Amicalement René FORNÉ